

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU
DIPLOME D'UNIVERSITE « IMPLANTOLOGIE ORALE » PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 27 MAI 2025,

Vu le Code de l'Education ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Implantologie Orale » porté par l'UFR Odontologie, tel que présenté en
annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

 

Le 2 juin 2025



UFR D'ODONTOLOGIE

Université Clermont Auvergne

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

DU Implantologie Orale
(ci-après nommé DUIO)

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Odontologie

Etablissements partenaires : /

Responsable du diplôme : Christophe DESCHAUMES

Validation à compter du : 27/05/2025

Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029

Délibération CFVU N°2025-05-27_04

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

L'implantologie est une discipline incontournable de l'odontologie dont seules les bases sont enseignées en formation initiale (DFASO2). Les aspects chirurgicaux notamment demandent une certaine expérience clinique et une vision globale de la pathologie et la thérapeutique oro-faciale pour être correctement appréhendés et ne peuvent donc l'être lors du cursus initial des études odontologiques. Les formations approfondies en implantologie sont donc proposées en formation continue à des praticiens en exercice depuis plusieurs années. De nombreuses formations universitaires ou privées en implantologie se sont créées ces dernières années. L'intérêt des formations universitaires en implantologie, tels les Diplômes d'Université, réside essentiellement dans la relative homogénéité des programmes des formations proposées par les différentes universités, ce, grâce à la mise en commun de ceux-ci. L'intérêt des diplômes d'université possédant une valence pratique hospitalière réside dans le fait qu'ils permettent une véritable formation clinique des étudiants et une compétence tant théorique que pratique certifiée par la validation des acquis au cours du cursus. La délivrance de ce diplôme reconnaît la capacité médico-légale des diplômés en implantologie.

La formation universitaire que nous proposons à Clermont Ferrand trouve également toute sa place dans le panel des formations proposées car elle allie à la fois enseignement théorique pluridisciplinaire et surtout clinique, sans être liée à une société commerciale d'implants. Au contraire, elle assure une présentation indépendante et désintéressée des différents systèmes implantaires sur le marché.

Les objectifs de la formation sont de donner aux praticiens intéressés la compétence nécessaire à la pratique de l'implantologie dans toutes ses composantes chirurgicales et prothétiques. Seront enseignées :

- les connaissances anatomiques et médicales liées à ce type d'intervention
- la maîtrise des techniques chirurgicales et prothétiques
- la connaissance d'au moins 3 systèmes implantaires et de leurs modalités de réalisation chirurgicale et prothétiques
- les méthodologies d'analyse et de synthèse clinique en vue d'une réhabilitation prothétique implanto-portée
- la gestion des complications.

II – Composante porteuse du projet

UFR Odontologie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

aucun

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

Lieu de stage clinique : Service d'Odontologie du CHU Estaing - CHRU de Clermont Ferrand

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Christophe DESCHAUMES

Statut : MCU-PH

Coordonnées : 04 73 75 03 09 christophe.deschaumes@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Dr Chantal AUDUC
- Dr Anne COUDERT
- Dr Nicolas DECERLE
- Dr Mélanie DERCHU
- Dr Christophe DESCHAUMES
- Dr Julien DUROUX
- Dr Victoire QUENEAU

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Mr Jacques BRAUN
- Dr Emilie DECAT
- Dr Vincent DUPUCH
- Dr Hubert GUIBOURG
- Dr Iona MARTIN
- Dr Harmik MINASSIAN

Au moins un apprenant

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 28/05/2024

Première année universitaire concernée par la présente : 2025-2026

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Interne en Médecine bucco-dentaire ou en chirurgie orale (en 2 ^{ème} 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} année le cas échéant) ou interne en odontologie effectuant une année recherche	Inscription à l'ordre des chirurgiens-dentistes ou à l'ordre des médecins Autorisation d'exercer en France En exercice Candidature retenue après la sélection sur dossier et entretien le cas échéant
RE	Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, ou DES de Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie, ou Diplôme étranger permettant l'exercice de la chirurgie dentaire en France ;	
FC		

Durée de la formation : 2 années universitaires soit

- 328.5 heures 1^{ère} année (98.5 heures d'enseignement universitaire + 230 heures de formation (stage pratique clinique))
- 244 heures 2^{ème} année (14 heures d'enseignement universitaire + 230 heures de formation (stage pratique clinique))

Calendrier de la formation : de septembre N à septembre N+2 (soutenance du mémoire en septembre N+2)

Lieu de la formation : UFR d'Odontologie et Service d'Odontologie du CHU de Clermont

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

	1 ^{ère} et 2 ^{nde} années	Redoublement (6 mois)
Tarif plein	5 000 € / année d'études	3 000 €
Internes, personnels UCA de l'UFR d'odontologie de Clermont Ferrand	2 800 € / année d'études	1 800 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 3 inscrits tarif plein ou 5 inscrits bénéficiant du tarif réduit ou toute combinaison permettant d'atteindre l'autofinancement

Capacité d'accueil maximale : 8 en 1^{ère} année (hors redoublant) et 8 en 2^{ème} soit 16 étudiants selon la répartition prévisionnelle suivante par promotion :
 FI : 2 internes maximum
 FC ou RE : 4 ou 6 stagiaires selon le nombre d'internes inscrits (hors redoublants éventuels)

Période d'inscription / candidature : mai - mi-juillet

Contact Sclarité : Service de Sclarité de l'UFR Odontologie - 04 73 17 73 35

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Sur 2 années à l'UFR d'Odontologie de Clermont-Ferrand, soit 4 UE de 5 mois chacune.

- Pour chacune des 4 UE
115 h de stage clinique : vacations cliniques à raison d'une journée par semaine (le lundi, le mardi, ou le jeudi) : participation aux consultations de bilan pré-implantaire, aux interventions chirurgicales, aux consultations de prothèse, aux consultations de tout ordre de l'unité fonctionnelle d'implantologie.
- Une journée d'enseignement par UE sur un sujet spécifique complémentaire aux enseignements des UE 1 et 2, soit 7 heures d'enseignements théoriques et pratiques par UE
 - Pendant les UE 1 et 2 : 6 séminaires de 2 jours d'enseignements théoriques et pratiques soit 61,5 heures de cours théoriques , 6 heures d'enseignements dirigés et 17 heures de travaux pratiques

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé/ contenu des UE <i>Epreuves d'évaluation des candidats</i>	Nombre d'heures					Contrôle des connaissances					
	Total	Pratique clinique	CM	ED	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
						Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : De l'analyse globale à la proposition de réhabilitation 1- Séminaire 1 Relation avec le patient Conserver ou extraire Analyse esthétique ED cas cliniques Atteinte parodontale : classification et prise en charge initiale Volume horaire :.....	12,5		10,5	2							
2- Séminaire 2 Les implants : généralités, l'ostéointégration Matériaux état de surface (titane et. Zirconie) Les examens radiologiques : Attestation CBCT - CBCT en implanto Contre-indications et précautions médicales Volume horaire :.....											
3- Séminaire 3 : Rappels anatomiques et anesthésie et la sédation en implantologie Le positionnement 3D de l'implant La chirurgie en navigation mentale La chirurgie guidée physique La chirurgie guidée par navigation TP pose d'implant Volume horaire :.....	13		10		3						
4- Stage clinique UE 1	115	115									
5- Journée thématique	7	0	4	0	3						
TOTAUX DES VOLUMES HORAIRES UE 1	161,5	115	34,5	6	6			Analyse de cas clinique		En fin d'UE	1

UE 2 : Implantologie niveau 1 1- Séminaire 4 : Le projet prothétique Les différents concepts et l'accastillage Les empreintes en implantologie Occlusion et l'implantologie... en principe Les complications prothétiques La prothèse implanto retenue Les matériaux et l'implantologie TP PROTHÈSE La prothèse implanto prothétique complète Volume horaire :.....	13		10	0	3					
2- Séminaire 5 Les matériaux en reconstruction osseuse L'apport du PRF Les greffes en bloc, les ostéotomies, La ROG Le sinus maxillaire : vision de l'ORL Les élévations du plancher sinusien TP voies veineuses TP sur mâchoire de porc avec greffe Volume horaire :.....	15,5		10,5	0	5					
3- Séminaire 6 Paro chirurgicale et triangle noir La mise en forme gingivale prothétique La temporisation Le rose (chirurgie muco-gingivale) Psychologie de l'esthétique TP ETK i physio TP mâchoire animale Volume horaire :.....	16,5		10,5	0	6					
4- Stage clinique UE 2	115	115								
5- Journée thématique	7		4	0	3					
TOTAUX DES VOLUMES HORAIRE UE 2	167	115	35	0	17			Acte clinique	En fin d'UE	1

Epreuves finales de première année						Epreuve écrite (sur l'ensemble des notions abordées lors des UE 1 et 2)	1	Préparation de 3 cas cliniques et soutenance d'un des cas choisi par le jury (en 15 mn)	1	Fin de la 1 ^{ère} année	1
UE 3 : Implantologie niveau 2											
1- Journée thématique	7		4	0	3						
2- Stage clinique	115	115						Acte clinique		En fin d'UE	1
TOTAUX DES VOLUMES HORAIRES UE 3	122	115	4	0	3						
UE 4 : Implantologie avancée											
3- Journée thématique	7		4	0	3						
4- Stage clinique	115	115						Acte clinique		En fin d'UE	1
TOTAUX DES VOLUMES HORAIRES UE 4	122	115	4	0	3						
Epreuves finales de deuxième année								Préparation de 3 cas cliniques et soutenance d'un des cas choisi par le jury (en 15 mn)		Fin de la 2 ^{ème} année	1
MEMOIRE de fin de 2^{ème} année (Après validation des 4 UE)						<i>Production d'un mémoire et Soutenance publique du mémoire</i>					2
Volumes horaires des enseignements	572,5	460	77,5	6	29						

III – Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le diplôme, il faut :

-Valider chaque UE : Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE1, UE2, UE3 et UE 4 - les UE ne sont pas compensables.

Cette validation est obtenue après avis des enseignants encadrant l'étudiant. Celui-ci est évalué sur différents critères :

- La participation active aux activités cliniques durant son stage clinique : l'étudiant doit satisfaire aux objectifs pédagogiques de l'UE dans laquelle il se situe (cf tableaux paragraphes II et IV)
- La participation aux activités d'enseignement organisées hors stage clinique
- La réalisation correcte et l'argumentation d'un acte clinique à l'issue de chaque UE et portant sur le programme de celle-ci (cf paragraphe IV)

-Valider les épreuves en fin de 1^{ère} et 2^{ème} année :

Les étudiants doivent préparer 3 cas cliniques par an. Ces cas cliniques auront été gérés par l'étudiant sous la direction de ses enseignants, argumentés et iconographiés. A l'issue de chaque année, un des 3 cas préparé dans l'année sera présenté en fin de 2^{ème} UE (fin de 1^{ère} année) et en fin de 4^{ème} UE (fin de 2^{ème} année)

- Pour la 1^{ère} année : la validation est obtenue par la note de l'épreuve écrite et par la note de la soutenance du cas clinique. Ces 2 notes sont compensables. La moyenne des 2 notes doit être supérieure ou égale à 10/20 pour valider.
- Pour la 2^{ème} année : la validation est obtenue par la note de la soutenance du cas clinique. La note doit être supérieure ou égale à 10/20 pour valider.

-Valider un mémoire clinique (production et soutenance) :

- A l'issue de la validation des 4 UE, l'étudiant devra soumettre à l'équipe pédagogique un sujet de mémoire portant sur un des 4 cas cliniques préparés pendant sa formation et non présentés lors des évaluations de fin de 1^{ère} et 2^{ème} année. Ce mémoire clinique devra être écrit et iconographié en vue d'une publication dans une revue clinique. Puis, il soutiendra publiquement celui-ci.
- Le jury jugera, à l'issue de la soutenance, la qualité du mémoire et de la présentation. La note globale ainsi obtenue doit être supérieure ou égale à 10/20 pour valider.

En cas d'échec à la première session, aucune seconde session est prévue.

Non validation d'UE, des épreuves de fin d'année ou du mémoire clinique :

En cas de niveau insuffisant à la fin de chaque année de formation, le Jury statue sur :

- le redoublement d'une ou des UE non validées ou des épreuves de fin d'année pour une période de 6 mois (à l'issue de la 2^{ème} ou de la 4^{ème} UE) afin que le candidat puisse satisfaire aux exigences de validation
- ou le redoublement pour une période de 6 mois en cas de niveau insuffisant du mémoire et/ou de sa soutenance afin que le candidat puisse produire et présenter un mémoire conforme aux exigences de validation
- ou l'exclusion sans diplôme à l'issue de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} année, en cas de note inférieure à 8

A la fin des 6 mois de redoublement, le Jury statue à nouveau sur :

- l'obtention de l'UE ou des UE redoublée(s) et la poursuite de la formation ou de la possibilité de soutenance du mémoire
- ou le redoublement pour une nouvelle période de 6 mois (renouvelable selon les mêmes conditions).
- ou l'exclusion sans diplôme (selon décision du jury)

Pour l'ensemble des UE, la présence aux cours magistraux (CM), aux séances d'enseignements dirigés (ED), de travaux pratiques (TP) et de stage clinique est obligatoire et sera contrôlée par feuille d'émargement.

Les justificatifs d'absence, mentionnant clairement les dates auxquelles le stagiaire a été absent, doivent être remis au service de l'Implantologie dans un délai maximal de 48h.

Le stagiaire devra néanmoins, dès le premier jour d'absence, prévenir le service d'Implantologie.

Sont considérés comme motifs valables d'absences, notamment les cas suivants :

- Maladie : un certificat médical émanant d'un médecin ou arrêt de travail précisant les dates d'absences.
- Décès d'un proche.

Deux absences non justifiées par an aux enseignements théoriques/pratiques (CM, ED, TP) ou au stage clinique entraînent la défaillance de l'étudiant à l'UE ou aux UEs concernées.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Savoir établir des objectifs de traitement et un plan de traitement	X			
Savoir préparer une intervention implanto-prothétique	X			
Savoir utiliser un logiciel de programmation implanto-prothétique	X	X		
Savoir réaliser en autonomie les différents tracés d'incisions utilisés en chirurgie implantaire		X		
Maîtriser les sutures	X			
Savoir préparer un site d'implantation et poser un implant unitaire simple, ce en autonomie		X		
Savoir évaluer les axes inter-implant et poser en autonomie des implants parallèles avec ou sans guide de pose en vue d'une reconstruction plurale		X	X	
Savoir prendre une empreinte physico-chimique et une empreinte optique et enregistrer une relation intermaxillaire, ce en autonomie	X			
Savoir poser une prothèse implanto portée unitaire	X			
Savoir poser une prothèse implanto portée plurale		X		
Connaitre les techniques d'aménagement tissulaire, muqueuse et osseuse (ROG, greffe en bloc, élévation du plancher sinusien)		X		
Savoir réaliser en autonomie les principales techniques d'aménagement tissulaire			X	
Savoir gérer l'esthétique en secteur antérieur				X
Savoir gérer un profil d'émergence			X	
Savoir planifier en autonomie et réaliser un cas de mise en charge immédiate				X
Savoir poser des implants post-extractionnels				X
Savoir gérer une reconstruction complète d'un maxillaire par mise en charge immédiate				X
Savoir gérer les complications implantaire et prothétiques			X	

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD /TP)
Chantal AUDUC	UCA	MCU A		1 à 4	Prothèse	10
Anne COUDERT	UCA	CCA		1 à 4	Chirurgie	3
Nicolas DECERLE	UCA	MCU-PH		1	Endodontie odonto restauratrice	2
Mélanie DERCHU	UCA	CCA		1 à 4	Chirurgie	5.5
Christophe DESCHAUMES	UCA	MCU-PH		1 à 4	Chirurgie	26
Julien DUROUX	UCA	MCU A		1 à 4	Chirurgie	29,5
Victoire QUENEAU	UCA	MCU A		1 à 4	Chirurgie	8
Jacques BRAUN		coach		1	Management	3
Emilie DECAT	CHU	PH contractuelle		1 à 4	Prothèse	0
Vincent DUPUCH		ORL		2	chirurgie	1,5
Hubert GUIBOURG		Pharmacien		1	chirurgie	2
Iona MARTIN	CHU	PH contractuelle		1 à 4	prothèse	0
Harmik MINASSIAN		Implantologiste		2	prothèse	3

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 84 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 9,5 h

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- 1 Président de jury, le responsable du DU
- 1 Vice-Président issue de l'équipe pédagogique
- Les autres membres de l'équipe pédagogique avec un minima de 3 membres de l'équipe pédagogique.

VII – Modalités d'admission

La sélection s'effectue sur dossier et sur entretien si nécessaire. Le dossier comprend une lettre de motivation, un curriculum vitae indiquant notamment les formations réalisées en implantologie ou dans d'autres disciplines, les attestations des formations réalisées, une attestation d'inscription au conseil de l'ordre.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 21/05/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 27/05/2025

Validation accordée pour une durée de 4 ans, jusqu'à fin 2028-2029

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION PLENIER

Séance du 21 mai 2025

Étaient présents : Mme Marion BESSADET, M Nicolas DECERLE, M Laurent DEVOIZE, M Thomas DOUILLARD, M Marwan EL HELOU, M Martin GELLOT, Mme Aurore ISSALY, Mme Mathilde GABROT, M Emmanuel NICOLAS, Mme Béatrice NIERAT, Mme Valérie ROGER, M Cyril TRAVERS

Ont donné procuration : Mme Nathalie MICHEL à M Emmanuel NICOLAS, Mme Christelle GREMEAUX-RICHARD à M Marwan EL HELOU, Mme Lénaïc MONCONDUIT à Mme Valérie ROGER, Mme Sonia VALLAT à Mme Béatrice NIERAT

Invité : M Christophe DESCHAUMES

Secrétaire de séance : M Lionel MASTRAS

Le quorum est atteint, après lecture des procurations, la séance est ouverte à 12h38.

[.....

II - Maquettes du DU d'implantologie basale (DUIB) et du DU d'implantologie orale (DUIO)

M le Doyen laisse la parole à M Christophe DESCHAUMES, porteur des deux DU.

M DESCHAUMES rappelle l'historique du DUJO ainsi que les différentes évolutions depuis sa création. Il présente les nouveaux changements de cette nouvelle version afin de répondre au mieux aux attentes des praticiens et à l'évolution du métier. Après échange avec l'équipe pédagogique du DUJO, il souhaite ouvrir l'inscription à deux stagiaires supplémentaires pour une capacité d'accueil de 8 étudiants par année.

Mme ROGER demande sur quels critères seront sélectionnés les futurs stagiaires ?

M DESCHAUMES précise qu'une pré-sélection s'effectuera sur dossier et sera suivi d'un entretien avec les praticiens.

Concernant la DUIB, M DESCHAUMES présente sa spécificité, seul diplôme clinique d'implantologie Basale dispensé en France et dresse un bilan de la première diplomation des étudiants. Suite à ce bilan, un ajustement des enseignements est nécessaire et il détaille les modifications effectuées pour la prochaine session.

M GELLOT demande si les internes en chirurgie orale peuvent suivre les enseignements cliniques du DUIB et poser ce type d'implant.

M DESCHAUMES répond par la négative. Les internes n'ont pas assez d'expérience en pose d'implant. A contrario il les invite à participer au bloc pour les immerger à ce type de pose et les difficultés rencontrées.

Le conseil à l'unanimité (16 voix Pour) le DU d'implantologie orale et le DU d'implantologie basale avec la modification d'une capacité d'accueil portée à 8 stagiaires pour le DUJO.

III - Tarification du DUJO et du DUIB

M le Doyen présente la tarification du :

- Diplôme d'implantologie orale
- Diplôme d'implantologie basale.

Le conseil à l'unanimité (16 voix Pour) valide la tarification du DUJO et du DUIB

[.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h40.

Le secrétaire de séance


Lionel MASTRAS


Emmanuel NICOLAS